



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



13092713

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Huy, le
10 JUIN 2013
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0441.163.423

Dénomination

(en entier) : **CONFITURE L'ARDENNAISE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siège : **ROUTE DE MARCHE 2, 4190 XHORIS**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Nomination administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2013

L'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de renommer comme administrateur pour une période de 6 ans qui finira immédiatement après l'assemblée générale de l'année 2019:

-AGRO-FORE NV (0433.906.635), Ambachtenlaan 21 bus 10, 3001 Heverlee, représentée par son représentant permanent Monsieur Marc Verhamme

-VAULT BVBA (0456.850.796), Ambachtenlaan 21 bus 10, 3001 Heverlee, représentée par son représentant permanent Monsieur Bernard Verhamme

-BOMER NV (0456.849.511), Wesperlaarsebaan 130, 3190 Boortmeerbeek, représentée par son représentant permanent Monsieur Jehan Verhamme

Le mandat d'administrateur sera exercé à titre gratuit.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2013

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration nomme la BVBA V.A.U.L.T représentée par Monsieur Bernard Verhamme, comme administrateur délégué, pour une période qui commence maintenant et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année de 2019,

V.A.U.L.T BVBA

représenté par Monsieur Bernard Verhamme

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2013 - Annexes du Moniteur belge